



natagora

NOTE :

Contribution de Natagora au financement de ses groupes de volontaires décision du Conseil d'administration de Natagora, en sa séance du 19 /9/2017. (Mari-Luz Sanchez)

Contexte

Natagora finance ses groupes des volontaires via deux ressources : les cotisations des membres et les dons libres, c'est-à-dire les dons qui ne sont pas affectés à un projet.

1. Les cotisations des membres

1.1 Recrutement de membres

Rétrocession 10 € par nouveau membre inscrit via le Groupe (ceci s'adresse à tout groupe reconnu par l'association c'est-à-dire qui a signé la convention)

1.2 Fidélisation des membres

Rétrocession d'un montant X annuel pour les régionales qui participent à la fidélisation. Pour les sections Aves et autres groupes pas de proposition à ce jour, car ceux peuvent bénéficier d'autres sources de financement comme certains fonds.

Comment fidéliser ?

- a. Envoi d'un courrier de bienvenue aux nouveaux membres dans sa région.
- b. Organiser un évènement annuel dédié aux membres.
- c. S'informer, dans la mesure du possible, du pourquoi d'un non-renouvellement d'un membre, oubli ou autre raison.

Qui et combien ?

La fidélisation s'applique uniquement aux Régionales Natagora :

- 400€ = 0 à 600 membres inscrits sur le territoire de la régionale
- 500€ = 600 à 1000 membres inscrits sur le territoire de la régionale
- 600€ = 1000 à 3000 membres inscrits sur le territoire de la régionale

2. Dons Libres

Appel à projets pour les volontaires Natagora « Volontaires en Action ».

Premier appel en 2018, lancement du deuxième appel à projets en mars 2019.